



Institut national des sciences de l'Univers

Appel d'offres 2017

Programme National de Cosmologie et Galaxies « PNCG »

Dates limites :

Entrée des demandes dans Dialog/rubrique « dotation sur projet » : **9 septembre 2016 – 17 h**

Soumission (formulaire en ligne à remplir accompagné du dossier scientifique) : **22 septembre 2016 - 17 h, délai de rigueur** - (*aucune demande n'est à envoyer par mail*)

Le PNCG lance un appel d'offres (AO) pour les opérations relevant de la Cosmologie et la physique des Galaxies à mener sur l'année 2017. **La date limite pour répondre à cet appel d'offres est fixée au 22 septembre 2016 - 17 h.** Une pré-demande devra être déposée sur DIALOG pour le 9 septembre 2016 – 17 h.

Tous les détails pour répondre à cet appel d'offres sont renseignés sur le site de l'INSU : <http://appeldoffres2017.insu.cnrs.fr/>

Attention, le formulaire de réponse à l'AO a été simplifié cette année.

Conformément aux directives de l'INSU, il est fortement encouragé de regrouper les demandes entre équipes complémentaires autour de projets communs. De plus, le Conseil Scientifique du PNCG ne pourra modifier de plus d'un facteur 2 le montant de la demande ; autrement dit, une demande jugée sur- (ou sous-) évaluée de plus d'un facteur 2 sera éliminée.

Objectif de l'Appel d'Offres 2017 :

Le PNCG soutiendra en priorité des projets scientifiques sur les thèmes suivants:

1- Physique et contenu de l'Univers

Modèles de l'Univers primordial

Matière baryonique

Matière noire

Energie noire

2- Evolution des structures

Fonds diffus (CMB)

Populations de Galaxies

Groupes et amas de galaxies

Milieu intergalactique

3- Formation et évolution des galaxies

Réionisation

Premiers objets (AGN, Starbursts)

Physique des galaxies à toute époque

Rôle de l'environnement

4- Galaxies résolues en étoiles

Formation des étoiles à petite échelle (relation avec le MIS local)

Populations stellaires

Dynamique et sous-structures

Suite à la mise en place par le CNES de soutiens spécifiques, d'une part à l'exploitation scientifique de la mission Gaia et d'autre part à la préparation des programmes d'observation « temps ouvert » du JWST, les postulants sont invités à signaler dans leur demande si elle relève de cette exploitation scientifique, et le cas échéant à quel pourcentage approximatif. De même, un soutien spécifique à la préparation de l'exploitation scientifique JWST est mis en place et les postulants sont invités à signaler dans leur demande si elle relève de ces soutiens, et le cas échéant à quel pourcentage approximatif.

Le PNCG soutiendra des opérations dont l'objectif scientifique est bien ciblé. De plus, il est rappelé que la qualité et la clarté de la présentation du projet sont essentielles. Au-delà de la justification scientifique du projet, le PNCG insiste d'une part sur la nécessité de présenter un volet financier crédible, et d'autre part sur la nécessité d'évaluer correctement les ressources humaines (en ETP) affectées au projet. Tous ces critères seront examinés et pris en compte de manière stricte lors de l'évaluation des demandes par le Conseil Scientifique. Vous pouvez trouver des indications plus spécifiques sur les informations attendues dans le formulaire sur :

<http://www.iap.fr/pncg/pncg/Actions.html>

Le PNCG insiste sur l'importance de fournir, dans le cas d'une demande pluri-annuelle, un bilan détaillé de l'état d'avancement du projet et de l'utilisation du financement déjà attribué en 2016. Les motivations du projet, en revanche, pourront n'être rappelées que de manière succincte.

Les projets instrumentaux innovants pourront être soutenus, particulièrement s'ils impliquent des collaborations nationales ou internationales permettant de développer les thèmes prioritaires ci-dessus. Seront considérés également les projets de création ou développement de groupes de simulations numériques sur les thèmes prioritaires. Les projets visant à la mise à disposition de tous de bases de données observationnelles et théoriques sur les thèmes prioritaires, à l'exploitation compétitive des grands instruments (sol/spatial), seront soutenus.

Les propositions de colloques, ateliers, écoles ou rencontres seront aussi favorisées pour permettre les échanges et les collaborations, et pour permettre aux projets fédérateurs d'émerger. Le PNCG réservera environ 20k€ sur son budget, dédié à ces opérations (soit environ 10% de son budget total).

Une partie des ressources du programme sera aussi réservée au financement d'invitations de chercheurs étrangers sur des périodes s'étendant jusqu'à 8 semaines. À noter cependant que le PNCG n'a pas vocation à financer unilatéralement des collaborations internationales. La demande financière de missions liées à ce type de collaborations doit comprendre un bilan du partage des dépenses envisagées.

Les demandes de missions sur télescopes étrangers (participation à la mission sous forme de voyages) pourront être prises en charge à condition qu'elles relèvent d'un des thèmes prioritaires du PNCG. Même si les attributions de temps ne sont pas connues au moment de la réponse à l'appel d'offres, elles devront faire l'objet d'une demande afin de prévoir le budget correspondant qui ne sera attribué qu'avec la confirmation d'attribution du temps d'observation. Aucune demande ultérieure ne pourra être financée.

Ne seront pas financés :

- les missions d'accompagnement des TGE (e.g. TCFH, IRAM, ESO),
- les dépenses d'environnement, en particulier d'installation des étudiants (portables etc.)
- les frais de publication
- les demandes de financement de personnel.